



# Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le  
30 juin 2021

## 1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#). Il a été établi par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prévues dans la Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Il n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

### 1.1 Raison d'être

Le Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été constitué le 20 juin 1996, en vertu de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*. Depuis le 4 novembre 2015, TPSGC opère sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). SPAC joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Il aide les ministères et organismes fédéraux à réaliser les objectifs visés par leurs mandats en agissant comme acheteur central, gestionnaire de biens immobiliers, spécialiste des questions linguistiques, trésorier, comptable, administrateur de la paye et des pensions, et fournisseurs de services communs. La vision du ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales, et son résultat stratégique et sa mission consistent à offrir des programmes et des services centraux de première qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui sont adaptés aux besoins en matière de programmes des institutions fédérales.

Une description des responsabilités essentielles du ministère se trouve dans la Partie II du [Budget principal des dépenses](#).

### 1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses et un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière concernant l'utilisation des autorisations de dépenser. [Le Tableau 1 - État des autorisations \(non audité\)](#) qui est joint contient les autorisations de dépenser accordées au ministère par le Parlement et celles utilisées par le ministère conformément au Budget principal des dépenses de l'exercice en cours.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'intermédiaire de lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à délivrer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le ministère utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation des états financiers annuels du ministère qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

### 1.3 Structure financière de Services publics et Approvisionnement Canada

SPAC a recours à divers mécanismes de financement pour fournir des services à un grand nombre de ministères, d'organismes et de sociétés d'État. Cela comprend des autorisations budgétaires composées d'autorisations votées et législatives ainsi que des autorisations non budgétaires. Les autorisations budgétaires votées comprennent les dépenses de fonctionnement, les revenus nets en vertu d'un crédit et les dépenses en capital. Les autorisations législatives sont principalement composées des fonds renouvelables, des régimes d'avantages sociaux des employés et des paiements en remplacement d'impôts (PERI). Les autorisations non budgétaires sont composées principalement du compte du fonds de roulement des biens saisis (voir la description ci-dessous).

La structure financière complexe de SPAC peut entraîner des fluctuations importantes des autorisations sur une base trimestrielle causées par des différences de calendrier. Cependant, ces fluctuations se résorbent en fin d'exercice. En voici un résumé :

- SPAC fournit surtout ses services selon le principe du recouvrement des coûts et génère des revenus par les organisations des fonds renouvelables (les Fonds) et les programmes venant des crédits de fonctionnement. Ces organisations et programmes sont principalement conçus pour fournir des services aux autres ministères et organismes et pour recouvrer le coût de leurs opérations à l'aide de leurs revenus. Toutefois, les coûts engagés par les Fonds sont souvent payés avant la facturation au client, ce qui se produit généralement lors de l'achèvement d'un projet ou après la prestation des services; ainsi, les revenus peuvent être perçus dans un trimestre ultérieur.
- SPAC gère une variété de projets immobiliers qui progressent par phases de la planification au financement et de l'approvisionnement à la construction. Les tendances historiques démontrent que les dépenses relatives à ces projets ne sont pas engagées de manière égale tout au long de l'année. Les fluctuations de trimestre en trimestre sont normales. Ces projets comprennent la route d'Alaska en Colombie-Britannique et au Yukon, et la réhabilitation de la Cité parlementaire à Ottawa.
- Les PERI effectués au nom d'autres ministères participants fédéraux par SPAC sont financés grâce à un crédit législatif. Ces paiements sont ensuite recouverts des ministères participants et inscrits aux Comptes publics du Canada à titre de subventions législatives. Des écarts temporaires peuvent se produire entre les paiements et les recouvrements des autres ministères.
- SPAC gère aussi les biens saisis au nom du gouvernement du Canada, conformément à la *Loi sur l'administration des biens saisis*. La gestion financière de cette activité est exécutée au moyen des autorisations non budgétaires du compte du fonds de roulement des biens saisis. Les dépenses et les avances effectuées pour l'entretien et la gestion des biens saisis ou retenus sont imputées à ce compte. SPAC récupère ses coûts de ce compte lorsque le propriétaire du bien saisi perd le droit à sa propriété et que cette dernière est aliénée.

### 1.4 Pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 représente une grave menace pour la santé mondiale qui a amené les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. SPAC appuie activement la réponse du gouvernement du Canada à la pandémie, en effectuant

des achats afin de répondre à la demande urgente et sans précédent pour de l'équipement de protection individuelle (EPI), fournitures et instruments de dépistage de la COVID-19, vaccins et fournitures de vaccination et autres équipements médicaux tels que respirateurs et unités médicales mobiles d'urgence et lits. SPAC a également reçu du financement pour opérationnaliser la Réserve d'urgence pour les services essentiels qui vise à supporter la fourniture d'EPI aux services essentiels au Canada. La COVID-19 continuera d'avoir des répercussions sur la situation financière de SPAC pendant un certain temps, alors que le ministère continue de jouer un rôle central dans les efforts d'intervention et de rétablissement. SPAC a obtenu les autorités et le financement requis pour supporter les activités accrues et assurer la viabilité financière de la réponse du gouvernement du Canada à la pandémie.

## 2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

### 2.1 Changements importants aux autorisations

En comparaison avec le même trimestre de l'exercice précédent, **les autorisations cumulatives disponibles à SPAC ont augmenté de 957,6 millions de dollars** (4 203,9 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2021 comparativement à 5 161,5 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2022), comme l'indique le [Tableau 1 – État des autorisations \(non audité\) – Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021 \(en milliers de dollars\)](#).

Les principales raisons qui expliquent cette augmentation sont énoncées ci-dessous :

#### Écarts relatifs aux autorisations disponibles d'un exercice à l'autre (en millions de dollars)

Initiatives	Fonctionnement	Capital	Autorisations législatives budgétaires	Total des écarts
Crédits provisoires	193,0	396,8	-	589,8
Intégrité du programme des biens immobiliers	285,0	-	-	285,0
Approvisionnement pour le système de santé (COVID-19)	650,9	-	(500,0)	150,9
Planification et investissement dans le portefeuille d'actifs de SPAC	(32,7)	45,8	-	13,1
Opérations du Cap-Breton	(1,7)	-	(0,2)	(1,9)
Transfert	(7,5)	-	(1,4)	(8,9)
Fonds renouvelables	-	-	(22,0)	(22,0)
Solution d'achats électroniques	(45,3)	-	(0,4)	(45,7)
Autres	1,3	-	(4,0)	(2,7)
<b>Écart cumulatif des autorisations disponibles</b>	<b>1 043,0</b>	<b>442,6</b>	<b>(528,0)</b>	<b>957,6</b>

Les éléments du tableau peuvent varier d'un trimestre à l'autre en raison de l'importance des initiatives. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

**L'augmentation cumulative de 957,6 millions** de dollars par rapport au premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2021 s'explique comme suit :

**Crédits provisoires – augmentation de 589,8 millions de dollars**

L'augmentation est attribuable au calendrier de réception des crédits dans l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021 par rapport à celui se terminant le 31 mars 2022. Dans l'exercice se terminant le 31 mars 2021, les activités parlementaires ont été affectées par la pandémie de la COVID-19 ce qui a entraîné le report de l'approbation de la totalité des crédits jusqu'en décembre 2020. Au cours du premier trimestre, SPAC avait reçu un total de onze douzièmes du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 pour le crédit 1 – dépenses de fonctionnement et un total de neuf douzièmes pour le crédit 5 – dépenses en capital.

**Intégrité du programme de biens immobiliers – augmentation de 285,0 millions de dollars**

L'augmentation est attribuable au calendrier de réception du financement pour appuyer les opérations, les réparations et l'entretien du portefeuille des biens immobiliers en adressant les pressions du programme historique ainsi que l'entretien différé des biens de l'État de SPAC, tout en assurant la gestion et les opérations stratégiques à long terme du portefeuille de biens immobiliers.

**Approvisionnement pour le système de santé (COVID 19) – augmentation de 150,9 millions de dollars**

L'augmentation est pour permettre à SPAC de répondre aux besoins prévus liés à la pandémie de la COVID-19 en continuant d'appuyer la réponse du gouvernement du Canada face à l'évolution de la pandémie. Le financement provient des fonds non dépensés du financement connexe à la COVID-19 inclus dans le crédit 1 – dépenses de fonctionnement de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021 et qui furent reportés à l'exercice financier se terminant le 31 mars 2022.

**Planification et investissement dans le portefeuille d'actifs de SPAC – augmentation de 13,1 millions de dollars**

L'augmentation reflète l'approbation du financement actuel du ministère pour planifier et exécuter son plan de financement des immobilisations. Ce financement permettra de s'assurer que SPAC maintienne la qualité de ses infrastructures au bénéfice de tous les Canadiens.

**Opérations du Cap-Breton – diminution de 1,9 million de dollars**

Cette diminution est principalement attribuable à une réduction des coûts d'indemnisation des accidents du travail liés aux anciens employés de la Société de développement du Cap-Breton.

**Transfert – diminution de 8,9 millions de dollars**

La diminution est attribuable au transfert du programme de bureaux régionaux de ministres de SPAC au Bureau du Conseil privé.

**Fonds renouvelables – diminution de 22,0 millions de dollars**

La diminution est principalement due à une réduction des exigences en matière d'investissement envers l'initiative de renouvellement en milieu de travail (IRMT) au sein du fonds renouvelable des services immobiliers ainsi que de GClingua, qui est une plateforme de gestion des demandes de services linguistiques au sein du fonds renouvelable du Bureau de la traduction.

### Solution d'achats électroniques – diminution de 45,7 millions de dollars

Cette diminution est principalement attribuable à la réduction des besoins de financement compte tenu de la phase actuelle du projet, qui est une solution d'achats électroniques (SAE) infonuagique au sein de SPAC ainsi qu'une initiative du budget de 2018 afin de simplifier et de faciliter l'accès aux approvisionnements.

### Autres – diminution de 2,7 millions de dollars

La diminution de 2,7 millions de dollars découle des écarts de financement liés à divers projets et activités comme le projet de transformation des systèmes de sécurité industrielle.

## 2.2 Changements importants relatifs aux dépenses nettes cumulatives depuis le début de l'année

Tel qu'illustré dans le [Tableau 2 – Dépenses budgétaires ministérielles par article courant \(non audité\)](#), les dépenses budgétaires nettes cumulatives totales ont diminué de 364,1 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent (1 187,7 millions de dollars pour l'exercice en cours comparativement à 1 551,8 millions de dollars pour l'exercice précédent).

Dans l'ensemble, les dépenses à la fin du premier trimestre représentaient 23% des dépenses annuelles prévues de l'exercice en cours, comparativement à 37% au premier trimestre de l'exercice précédent.

### Écarts relatifs aux dépenses budgétaires nettes d'un exercice à l'autre (par article courant) (en millions de dollars)

Article courant	30 juin 2021 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	30 juin 2020 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Écart d'une année à l'autre
Personnel	432,3	381,6	50,7
Transports et communications	15,7	77,1	(61,4)
Information	2,1	1,7	0,4
Services professionnels et spéciaux	286,1	208,8	77,3
Location	296,2	312,9	(16,7)
Réparation et entretien	174,0	162,8	11,2
Services publics, fournitures et approvisionnements	42,5	179,1	(136,6)
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	95,6	78,6	17,0
Acquisition de machines et de matériel	13,3	14,0	(0,7)
Paiements de transfert	274,0	331,3	(57,3)
Frais de la dette publique	28,6	29,9	(1,3)
Autres subventions et paiements	48,3	35,6	12,7
Revenus affectés aux dépenses	(521,0)	(261,6)	(259,4)
<b>Total des dépenses budgétaires nettes</b>	<b>1 187,7</b>	<b>1 551,8</b>	<b>(364,1)</b>

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

La diminution cumulative nette de 364,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à ce qui suit :

**Personnel – augmentation de 50,7 millions de dollars**

- L'augmentation est attribuable à :
  - la hausse des taux de rémunération suite à la ratification de diverses conventions collectives au cours de l'exercice précédent ainsi qu'à l'augmentation de l'effectif dans l'ensemble des programmes du ministère pour répondre aux demandes opérationnelles; et
  - une hausse en début d'exercice des coûts pour les régimes d'avantages sociaux.

**Transportation et communications – diminution de 61,4 millions de dollars**

- La diminution est principalement due aux coûts des services de transport et de logistique pour l'approvisionnement liés à la COVID-19 engagés au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2021 qui ont été subséquemment recouverts auprès de l'Agence de la santé publique du Canada.

**Services professionnels et spéciaux – augmentation de 77,3 millions de dollars**

- L'augmentation est principalement attribuable:
  - à la construction du Centre de production de produits biologiques (site de l'avenue Royalmount) en réponse à la COVID-19;
  - à la reprise des activités après avoir été touché par l'interruption temporaire au premier trimestre de l'exercice précédent en raison de la pandémie de COVID-19;
  - augmentation des contrats avec le secteur privé pour des améliorations et des solutions visant à soutenir la stabilisation de la paye;
  - les services liés au commencement des travaux de construction de la phase II de l'Édifice commémoratif de l'Ouest; et
  - les projets du nouvel édifice fédéral à Shawinigan ainsi que de l'immeuble du Service administratif des tribunaux judiciaires à Montréal pour lesquels la construction a débuté au cours des derniers trimestres dans l'exercice précédent.

**Services publics, fournitures et approvisionnements – diminution de 136,6 millions de dollars**

- La diminution est due à une réduction importante des achats liés à la COVID-19.

**Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux – augmentation de 17,0 millions de dollars**

- L'augmentation est due à la différence dans le calendrier de facturation des projets de construction de l'Édifice Lester B. Pearson (tour B) et de la place du Portage Phase III, ainsi que du projet de réhabilitation de l'immeuble Arthur Meighen qui se trouve maintenant dans la phase de mise en œuvre.

**Paiements de transfert – diminution de 57,3 millions de dollars**

- La diminution est causée par une différence temporaire entre le moment où un paiement en remplacement d'impôt est émis et le moment où le coût est recouvert auprès d'autres ministères.

**Autres articles courants – augmentation de 5,6 millions de dollars**

- L'augmentation est attribuable à des changements mineurs dans les dépenses liées aux opérations quotidiennes.

### Revenus affectés aux dépenses – augmentation de 259,4 millions de dollars

- L'augmentation s'explique par :
  - l'amélioration de la perception des recettes qui a eu lieu plus tôt dans l'exercice en cours (n'étant plus retardé par la pandémie), ainsi que par des accords signés pour augmenter la fréquence des facturations;
  - les recettes provenant des services fournis à d'autres ministères pour les services de soutien numérique ayant eu lieu plus tôt dans l'exercice en cours par rapport à l'exercice précédent; et
  - les revenus des services de traduction qui sont revenus aux volumes d'affaires antérieurs à la pandémie.

## 3. Risques et incertitudes

SPAC intègre les principes de gestion des risques à la planification opérationnelle, à la prise de décisions et aux processus organisationnels afin de réduire les retombées négatives et d'optimiser les possibilités relatives à sa vaste gamme de services et à ses opérations. La gestion des risques à SPAC est assurée conformément au Cadre de gestion des risques du Secrétariat du Trésor, au Cadre de responsabilisation de gestion et à la Politique de gestion intégrée des risques de SPAC.

Les facteurs de risques clés suivants ont été désignés comme ayant un impact financier potentiel sur les opérations de SPAC :

- Dépendance de SPAC sur les dépenses de ses clients : plus de la moitié des ressources financières et humaines de SPAC sont directement liées aux activités et aux services associés au recouvrement des coûts. Dans un contexte de réduction des dépenses des ministères et organismes clients, il y a un risque que SPAC doive faire face à une réduction et à une imprévisibilité des volumes d'activités ainsi qu'à une réduction connexe des ressources. En réponse à ce risque, SPAC s'adapte continuellement aux fluctuations des demandes opérationnelles tout en maintenant la qualité de ses services. Il y parviendra notamment en continuant à assurer une gestion rigoureuse des revenus, des dépenses, des prévisions et des engagements et à travailler en étroite collaboration avec les autres ministères, par l'intermédiaire du réseau du service à la clientèle, afin de définir les besoins changeants et leurs répercussions sur SPAC.
- Capacité de SPAC à entreprendre et exécuter de grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels : il y a des risques inhérents au fait que SPAC entreprenne et exécute de grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels dans le respect des délais, du budget approuvé et de la portée établie, ce qui, au bout du compte, pourrait avoir une incidence sur la stratégie de service du ministère. Afin de tenir compte de ces risques, SPAC a mis en place des processus d'investissement responsable et de gestion de projets, des ententes de service et des normes de service qui déterminent clairement les responsabilités, une gestion rigoureuse des contrats, la mobilisation en début de processus des ministères clients et des autres intervenants, et a développé un Plan d'investissement (PI) du ministère.



- En 2016, le ministère a mis en œuvre un nouveau système de paye dans le cadre de l'initiative de transformation de la paye. La mise en œuvre était une entreprise majeure qui a connu des difficultés. En collaboration avec d'autres ministères, organismes centraux et partenaires syndicaux, le ministère continuera de donner suite aux recommandations concernant Phénix formulées dans le rapport d'automne 2017 ainsi que dans le rapport du printemps 2018 émis par le vérificateur général du Canada au Parlement. Compte tenu de la complexité des règles, des systèmes et des processus existants en matière de rémunération, il existe un risque que la stabilisation en cours de l'administration de la paye pour le gouvernement du Canada soit ralentie par des problèmes de système interne ou de capacité humaine, ou par des défis externes comme des changements à grande échelle des politiques de gestion de la main-d'œuvre. Ce risque peut avoir des répercussions sur les délais et l'exactitude de la paye des employés, l'intégrité des données sur les pensions et la capacité du ministère à continuer à résoudre les erreurs de paye existantes.
- La pandémie de la COVID-19 a entraîné les gouvernements du monde entier à mettre des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre des interdictions de voyage, les périodes de mise en quarantaine et la distanciation sociale, ont causé des perturbations matérielles à l'échelle mondiale ce qui a entraîné un ralentissement économique. Bien que la pandémie soit en cours depuis un certain temps maintenant, la durée et l'incidence de l'éclosion de la COVID-19 sont encore inconnues. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de l'impact sur les résultats financiers de SPAC dans les périodes futures.

#### 4. Changements importants relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changement important aux activités, au personnel et aux programmes du ministère au cours du premier trimestre se terminant le 30 juin 2021.

Approuvé par :

---

Bill Matthews

Sous-ministre

Services publics et Approvisionnement  
Canada

Gatineau, Canada  
27 août 2021

---

Wojo Zielonka

Sous-ministre adjoint et dirigeant principal  
des finances

Services publics et Approvisionnement  
Canada

Gatineau, Canada  
27 août 2021

**Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS (non audité)**

	Exercice se terminant le 31 mars 2022			Exercice se terminant le 31 mars 2021		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
<b>Crédit 1</b>						
Dépenses de fonctionnement brutes	4 689 509	896 306	896 306	3 456 489	881 693	881 693
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 320 046)	( 281 396)	( 281 396)	(1 129 959)	( 101 042)	( 101 042)
<b>Dépenses nettes de fonctionnement</b>	<b>3 369 463</b>	<b>614 910</b>	<b>614 910</b>	<b>2 326 530</b>	<b>780 651</b>	<b>780 651</b>
<b>Crédit 5 - Dépenses en capital</b>	<b>1 632 969</b>	<b>166 909</b>	<b>166 909</b>	<b>1 190 358</b>	<b>146 198</b>	<b>146 198</b>
<b>Fonds renouvelables</b>						
<b>Fonds renouvelable des Services immobiliers</b>						
Dépenses brutes	2 066 333	288 977	288 977	2 174 293	225 842	225 842
Revenus	(2 062 171)	( 178 067)	( 178 067)	(2 155 385)	( 127 253)	( 127 253)
<b>Dépenses nettes</b>	<b>4 162</b>	<b>110 910</b>	<b>110 910</b>	<b>18 908</b>	<b>98 589</b>	<b>98 589</b>
<b>Fonds renouvelable du Bureau de la traduction</b>						
Dépenses brutes	159 497	38 750	38 750	172 866	29 480	29 480
Revenus	( 156 129)	( 30 727)	( 30 727)	( 162 322)	( 22 597)	( 22 597)
<b>Dépenses nettes</b>	<b>3 368</b>	<b>8 023</b>	<b>8 023</b>	<b>10 544</b>	<b>6 883</b>	<b>6 883</b>
<b>Fonds renouvelable des services optionnels</b>						
Dépenses brutes	178 789	7 141	7 141	173 488	7 017	7 017
Revenus	( 178 860)	( 30 811)	( 30 811)	( 173 488)	( 10 692)	( 10 692)
<b>Dépenses nettes</b>	<b>( 71)</b>	<b>( 23 670)</b>	<b>( 23 670)</b>	<b>-</b>	<b>( 3 675)</b>	<b>( 3 675)</b>
<b>Total des Fonds renouvelables</b>						
Dépenses brutes	2 404 619	334 868	334 868	2 520 647	262 339	262 339
Revenus	(2 397 160)	( 239 605)	( 239 605)	(2 491 195)	( 160 542)	( 160 542)
<b>Dépenses nettes des Fonds renouvelables</b>	<b>7 459</b>	<b>95 263</b>	<b>95 263</b>	<b>29 452</b>	<b>101 797</b>	<b>101 797</b>

**Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS - SUITE (non audité)**

	Exercice se terminant le 31 mars 2022			Exercice se terminant le 31 mars 2021		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
<b>Autres autorisations budgétaires législatives</b>						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	151 129	36 511	36 511	157 140	28 878	28 878
Ministre de SPA - Traitement et allocation pour automobile	91	23	23	89	22	22
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	419	-	-	402	-	-
Paielements pour approvisionner le système de santé	-	-	-	500 000	162 878	162 878
Paielement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices <sup>2)</sup>	-	274 036	274 036	-	331 326	331 326
<b>Autres autorisations budgétaires législatives totales</b>	<b>151 639</b>	<b>310 570</b>	<b>310 570</b>	<b>657 631</b>	<b>523 104</b>	<b>523 104</b>
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>5 161 530</b>	<b>1 187 652</b>	<b>1 187 652</b>	<b>4 203 971</b>	<b>1 551 750</b>	<b>1 551 750</b>
<b>Autorisations non-budgétaires</b>						
Biens saisis - Compte de fonds de roulement	-	-	-	-	-	-
<b>Autorisations totales</b>	<b>5 161 530</b>	<b>1 187 652</b>	<b>1 187 652</b>	<b>4 203 971</b>	<b>1 551 750</b>	<b>1 551 750</b>

**Augmentation nette de \$957.6 millions de dollars**

*Notes:*

- 1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.
- 2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "crédits totaux disponibles" pour les exercices se terminant le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, sous "PERI", sont présentés après déduction des PERI planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.

**Tableau 2 – DÉPENSES BUDGÉTAIRES MINISTÉRIELLES PAR ARTICLE COURANT (non audité)**

	Exercice se terminant le 31 mars 2022			Exercice se terminant le 31 mars 2021		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
<b>Dépenses</b>						
Personnel	1 627 865	432 297	432 297	1 510 066	381 606	381 606
Transports et communications	97 843	15 700	15 700	79 010	77 138	77 138
Information	20 543	2 059	2 059	14 865	1 627	1 627
Services professionnels et spéciaux	2 251 036	286 060	286 060	1 874 086	208 779	208 779
Location	1 282 961	296 241	296 241	990 693	312 889	312 889
Réparation et d'entretien	1 275 967	174 019	174 019	1 288 779	162 825	162 825
Services publics, fournitures et approvisionnements	911 359	42 470	42 470	742 802	179 064	179 064
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	652 672	95 596	95 596	585 242	78 593	78 593
Acquisition de machines et de matériel	199 886	13 313	13 313	167 353	14 003	14 003
Paiements de transfert <sup>2)</sup>	-	274 037	274 037	-	331 326	331 326
Frais de la dette publique	92 345	28 564	28 564	110 570	29 848	29 848
Autres subventions et paiements	466 259	48 297	48 297	461 659	35 636	35 636
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>8 878 736</b>	<b>1 708 653</b>	<b>1 708 653</b>	<b>7 825 125</b>	<b>1 813 334</b>	<b>1 813 334</b>
<b>Moins les revenus affectés aux dépenses :</b>						
Revenus des fonds renouvelables	(2 397 160)	( 239 605)	( 239 605)	(2 491 195)	( 160 542)	( 160 542)
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 320 046)	( 281 396)	( 281 396)	(1 129 959)	( 101 042)	( 101 042)
<b>Total des revenus affectés aux dépenses</b>	<b>(3 717 206)</b>	<b>( 521 001)</b>	<b>( 521 001)</b>	<b>(3 621 154)</b>	<b>( 261 584)</b>	<b>( 261 584)</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>5 161 530</b>	<b>1 187 652</b>	<b>1 187 652</b>	<b>4 203 971</b>	<b>1 551 750</b>	<b>1 551 750</b>

**Diminution nette de \$364.1 millions de dollars**

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "dépenses prévues" pour les exercices se terminant le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, sous "Paiements de transfert", sont présentées après déduction des PERI planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.